



**AgEcon** SEARCH  
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

*The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library*

**This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.**

**Help ensure our sustainability.**

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

[aesearch@umn.edu](mailto:aesearch@umn.edu)

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

## COMPTES RENDUS

### LECTURES

*Brigitte DESAIGUES, Patrick POINT, Économie du patrimoine naturel ; La valorisation des bénéfices de protection de l'environnement, Paris, Economica, 1993, 317 p.*

Peut-on, à l'aide des outils issus de l'économie du bien-être, fixer des règles de gestion des actifs naturels? Pour diverses écoles la réponse à cette question ne peut être que négative. Ce refus est basé sur le rejet de l'utilitarisme et sur une certaine vision des rapports de l'homme avec la société et le milieu. A la suite du rapport du Club de Rome, *Halte à la croissance*, on a vu aussi une réfutation de cette approche centrée sur l'idée qu'à défi nouveau, devaient correspondre des instruments nouveaux, tels l'analyse de système et la dynamique industrielle.

Le refus d'une monétarisation des actifs non marchands place l'économiste dans une situation intenable car cela revient à n'attribuer aucune valeur à ces biens, ou au contraire une valeur infinie. Dans un cas comme dans l'autre, on se prive de toute possibilité de prendre en compte le patrimoine naturel dans le calcul économique ou dans les grands choix politiques. En ce qui concerne la possibilité de substituer la dynamique industrielle et l'analyse systémique aux instruments traditionnels de l'économie, on a vu que l'affaire avait fait long feu.

Or, qu'il s'agisse de l'évaluation de la pertinence des politiques publiques environnementales ou de l'appréciation d'un projet ayant des incidences sur les ressources naturelles ou la santé humaine, se pose toujours un problème de chiffrage des biens non marchands. En effet, si l'évaluation des coûts de mise en œuvre d'une politique ne soulève pas de difficultés particulières, celle de l'ensemble des bénéfices sociaux qui en résultent, elle, pose des problèmes. De même, toute véritable étude d'impact suppose que la dégradation des ressources naturelles et du cadre de vie fassent l'objet d'une estimation. Au bout du compte, dans une perspective globale ou plus locale, on va devoir mettre en regard des coûts et des bénéfices pour décider si une opération est justifiée ou non, sachant que l'on raisonne obligatoirement sous contrainte budgétaire.

C'est dans ce contexte que le travail de synthèse auquel B. Desaignes et P. Point se sont livrés se révèle des plus fructueux pour qui a à traiter ce type de questions. En effet le lecteur, même informé, dispose grâce à cet ouvrage d'un outil très complet lui permettant, comme l'indique le sous-titre, de procéder à « *la valorisation des bénéfices de protection de l'environnement* ».

Au fil de chapitres conçus de manière à pouvoir être abordés séparément, les diverses méthodes d'évaluation des biens non marchands sont exposées avec précision et clarté.

L'articulation, très cohérente, regroupe les approches reposant sur l'observation de la demande des services fournis par le milieu et les approches basées sur les marchés hypothétiques. Dans le premier type d'approche, on a reconnu la méthode des coûts de déplacement (chapitre 2), l'évaluation à partir des dépenses de protection contre la dégradation de la qualité de l'environnement (chapitre 3), ainsi que la méthode des prix hédonistes (chapitre 4). Ces techniques basées sur la demande finale des consommateurs sont complétées par des considérations substantielles concernant la demande induite, en provenance des producteurs. Ces développements, qui constituent le chapitre 8, « Valeurs des actifs naturels non marchands comme facteurs de production », s'appuient sur des résultats combinant économie de la production et économie du consommateur.

En ce qui concerne l'approche relative aux marchés hypothétiques, on dispose ici d'une synthèse particulièrement bienvenue (chapitre 5), dans la mesure où le succès de l'évaluation contingente nécessite une mise au point tant au plan théorique, qu'au plan empirique. On saura gré aux auteurs d'avoir présenté une revue très complète des obstacles et des pièges qui peuvent se cacher dans les tentatives directes de révélation des préférences des individus.

L'effort de présentation des méthodes est prolongé par un bref chapitre, le chapitre 9, consacré à la question du transfert des valeurs. Cet aspect nous paraît fondamental pour des praticiens, sachant qu'il est hors de question de mener des enquêtes lourdes, et par conséquent coûteuses pour évaluer dans chaque cas d'espèce une catégorie d'actifs naturels, ou la dégradation des conditions de vie d'une population donnée. Il convient donc de voir à quelles conditions des résultats obtenus dans des cas précis sont utilisables. On conseillera à l'utilisateur de prendre en compte simultanément les considérations relatives aux diverses catégories de valeur et les risques de doubles comptes et donc de surestimation.

Toutefois, ce serait minorer les mérites de B. Desaignes et P. Point que de mettre uniquement en exergue l'intérêt pratique, pour tout dire opératoire, de leur ouvrage. Il s'agit de plus que cela car ce livre, sous un volume relativement limité (290 pages de texte proprement dit) réussit l'exploit de fournir une synthèse basée sur l'harmonieuse combinaison des aspects théoriques, économétriques et empiriques.

D'un point de vue théorique, un chapeau général (le chapitre 1) donne les éléments de base de l'économie du bien-être en se limitant aux mesures de surplus du consommateur et au principe de faible complémentarité: les conditions d'utilisation de ces concepts étant fixées, chaque méthode d'évaluation est ensuite présentée en montrant sur quels fondements théoriques elle s'appuie. Ainsi découvre-t-on le modèle micro-économique sous-jacent à la méthode des coûts de déplacement, celui qui justifie les dépenses de protection, l'évaluation contingente ... De ce point de vue, seule la présentation de la méthode des prix hédonistes se révèle moins convaincante. Mais il est vrai que c'est un domaine où les investigations sont à poursuivre.

D'un point de vue économétrique, chaque approche fait l'objet de développements précisant le type de modèle statistique mis en œuvre avec, le cas

échéant, les différences selon les formes fonctionnelles, les résultats et leur robustesse. Par exemple, le calcul du consentement à payer moyen lorsqu'on a des réponses discrètes doit-il se référer à un modèle d'utilité aléatoire à la Hane-mann ou doit-il se faire à l'aide du modèle de Cameron et James? Le débat, jamais énotérique, permet à l'utilisateur de déterminer, en fonction de la nature des données qu'il a à traiter, la voie à choisir.

D'un point de vue empirique, des résultats concernant des travaux aujourd'hui classiques, tels ceux de Smith et Desvougues pour les coûts de déplacement, ou Brookshire, d'Arge, Schulze et Thayer sur les prix hédonistes, voisinent avec des résultats très récents et souvent peu connus. Le travail bibliographique est considérable. Toutefois, on notera que si la littérature nord-américaine est parfaitement possédée, les auteurs européens, et notamment scandinaves, sont oubliés. En procédant éventuellement à un transfert des valeurs, cet oubli peut se révéler pénalisant.

Au total, cet ouvrage se révèle être un outil pédagogique remarquable sans équivalent dans la littérature internationale. De nombreux manuels anglo-saxons d'économie de l'environnement sont disponibles mais ils ne traitent pas des méthodes d'évaluation, sinon en quelques pages. Ainsi Randall (*Resources Economics*, 2<sup>e</sup> édition, 1987), ne leur consacre qu'un chapitre (chapitre 14). Il en est de même dans l'ouvrage de Field (*Environmental Economics*, 1994), un livre très récent. Il est vrai que ce manuel est destiné aux étudiants de premier cycle. De même, Johansson (*Cost – Benefit analysis of environmental change*, 1993), qui s'adresse aux étudiants de 3<sup>e</sup> cycle, ne contient aussi qu'un seul chapitre sur ces questions. Le livre de Mitchell et Carson (*Using surveys to value public goods: the contingent valuation method*, 2<sup>e</sup> édition, 1989), est quant à lui uniquement consacré à l'approche contingente. Même s'il est irremplaçable dans ce domaine, il s'adresse essentiellement aux spécialistes. Pour avoir un exposé de l'ensemble des méthodes d'évaluation dans l'esprit de Desaignes et Point, il faut remonter au *Handbook of natural resource and energy economics* (Kneese et Sweeney, eds.). Or, ce manuel date de 1985 et de ce fait les exposés ne sont plus à jour. On voit donc à quel point le travail de B. Desaignes et P. Point s'avère utile!

Pierre RAINELLI  
INRA ESR, Rennes